

Les transferts d'armements en Afrique

William Zartman

Volume 8, Number 3, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700800ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700800ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Zartman, W. (1977). Les transferts d'armements en Afrique. *Études internationales*, 8(3), 478–486. <https://doi.org/10.7202/700800ar>

LES TRANSFERTS D'ARMEMENTS EN AFRIQUE

I. William ZARTMAN *

Parmi toutes les régions du monde, l'Afrique est la moins armée et la moins importante des importateurs d'armes. Par contre, depuis 1974, elle commence une course aux armements qui a fait augmenter de trois fois et demie (3½) la valeur annuelle des importations d'armes de la précédente décennie. En plus, elle a le plus grand nombre de régimes militaires et porte en elle le germe d'un conflit qui pourrait dépasser en gravité le conflit du Viêt-nam et être aussi important que celui du Moyen-Orient. Ainsi, — et cette conclusion est peut-être surprenante — l'Afrique peut devenir et rester une zone de paix relative ou un lieu spécialement privilégié pour les fournisseurs d'armes. Le choix entre ces deux destinées exige un sens sérieux des responsabilités de la part des gouvernements africains et des autres.

I

Les pays de l'Afrique continentale (les trois anciennes colonies portugaises mises à part : Angola, Mozambique et Guinée-Bissau, sont exclues, faute de données précises) ont une moyenne de 1,9 soldat pour mille civils ; les 19 pays africains sous régime militaire ont une moyenne de 2,7 hommes en armes. Tous les pays indépendants sont compris dans notre définition de l'Afrique continentale, Afrique du Sud et Rhodésie (Zimbabwe) incluses, sauf l'Égypte (qui est normalement considérée appartenir au Moyen-Orient). Aucun de ces pays, hormis l'Afrique du Sud et la Rhodésie, n'a une capacité de fabricant d'armes ; de ce fait, tous sont importateurs. La plus grande armée appartient au Nigeria, avec 208 000 hommes. Elle est réduite d'un quart depuis la guerre du Biafra. L'Afrique du Sud a la moitié de ces effectifs, soit 109 300 hommes, et cinq pays ont une armée d'environ 50 000 hommes ; soit l'Algérie 63 000 ; le Maroc 61 000 ; le Soudan 48 000 ; l'Éthiopie 44 800 ; et le Zaïre 43 400. Cependant leur qualité varie énormément. Cinq pays ont des forces armées de plus de 10 000 hommes : ce sont la Libye 32 000 ; la Tunisie 24 000 ; l'Ouganda 21 000 ; le Ghana 15 500 ; la Tanzanie 14 600 ; tous les autres ont moins de 7 500 soldats. Quatre pays sont sans armée : Gambie, Botswana, Swaziland, et Lesotho. En général, les 22 pays ayant des effectifs de moins de 10 000 hommes n'ont pas d'armements lourds comme des chars, ni d'avions de chasse à réaction. Ainsi, à part quelques exceptions, une discussion sur les armements lourds porte sur les autres pays déjà

* *New York University.*

cités. Mais en Afrique, l'armement léger a aussi son importance. Les guerres de libération nationale et la simple subversion des voisins demandent en priorité des armes portatives.

La quantité réduite des forces armées africaines a certaines conséquences mais elle est aussi le résultat d'autres aspects de la situation africaine, dont le plus significatif est la pauvreté. Les 43 pays de l'Afrique continentale ont *per capita*, un PNB moyen de \$220 par an, et de \$160 si l'on exclut l'Afrique du Sud et la Libye.

Une petite armée n'est donc pas le résultat d'un pacifisme continental mais en grande partie celui d'une absence de ressources. La même caractéristique apparaît dans les statistiques des dépenses militaires. L'Afrique dépense moins en armes par habitant que tout autre continent, soit \$6.70 en 1973. Malheureusement, ce faible niveau de dépenses est relativement important car il représente, en moyenne, les deux-tiers des dépenses par habitant pour l'enseignement et plus de 225% des dépenses *per capita* pour la santé. Ces dépenses, d'ailleurs, se situent à un niveau assez bas par rapport aux autres régions du monde. En effet, il n'y a que trois pays africains (en dehors de ceux qui n'ont pas d'armée du tout) qui dépensent davantage pour la santé que pour la défense. Encore plus éloquent est l'impact d'un coup d'État militaire sur ces chiffres : les pays à régime militaire dépensent légèrement davantage que les autres pour leurs armées, soit \$7 par habitant. Mais cette somme est presque aussi élevée que les dépenses pour l'enseignement et représente presque le triple des dépenses pour la santé. Dans un certain sens – à une exception près – une autre raison pour la quantité réduite des forces armées africaines est l'absence de conflits. En effet, tous les États africains ont adopté les principes du respect des frontières héritées de la période coloniale de non-ingérence et, de ce fait, de résolution pacifique des conflits. À part l'exception que constituent les guerres de libération nationale en Afrique australe, l'Afrique n'a aucune raison de se battre ou de se procurer des armes. La réalité peut être malheureusement plus nuancée, car on relève au moins six arguments en faveur de la constitution d'une armée et des achats d'armements.

Tout d'abord, la raison classique pour toute armée s'articule autour de l'idée de défense de l'État contre toute attaque extérieure et de dissuasion envers quiconque songe à une telle attaque. À l'époque actuelle, il faut admettre que si l'argument reste toujours théoriquement valable et, en outre, constitue une justification suffisante en faveur des armements, cependant, aucun État africain ne pourra se doter d'une armée adéquate contre une agression extérieure. Défense et dissuasion restent essentiellement politiques. Néanmoins, c'est porter l'argument à l'extrême de prétendre que, par cette justification, l'Afrique a autant le droit souverain de se lancer dans la course aux armements. La nier serait une forme de néo-colonialisme. Le droit des États de s'armer doit être considéré sur le même plan que le droit à l'autodétermination dans la doctrine stalinienne : absolu en théorie mais circonscrit par ses limitations et ses conséquences, en réalité !

De plus, certains États africains s'estiment engagés dans le conflit au Moyen-Orient et y trouvent une justification pour s'armer. Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Soudan ont participé directement aux guerres palestiniennes ; d'autres pays africains se solidarisent avec les pays arabes dans ce conflit mais leur soutien n'entraîne pas de dépenses militaires. Pour les pays directement engagés, il est difficile de contester leur justification d'armements tant que le conflit dure.

Troisièmement, les conflits frontaliers existent malgré les principes de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et comme toute règle de droit international, ceux-ci bénéficient d'un renforcement matériel. Si la justification de la souveraineté n'apporte aucune idée quantitative, cette troisième raison implique une armée assez large pour tenir en échec l'armée du voisin jusqu'à son épuisement matériel. Malheureusement, même cette formule peut se prêter facilement à une course aux armements, ou plutôt rencontrer ses propres limites dans les faibles ressources de l'État africain.

Quatrièmement, une justification pour l'armement de l'Afrique australe. C'est une justification qui peut aller loin, car la République sud-africaine se trouve bien armée en Mirages F-1, en chars Centurion et Panhard AML, et en fusées air-air et surface-air. Une bonne partie de ces armements et de leurs munitions est fabriquée en Afrique du Sud sous licence étrangère, dont des avions, des chars et des fusées, et le pays a sa production indépendante et suffisante d'armes légères. Mais malgré quelques craintes africaines, renforcées par un incident pendant la guerre civile angolaise, il est peu probable que la République sud-africaine envisage une invasion de l'Afrique noire indépendante. Seuls les États limitrophes à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie – Angola, Zambie, Mozambique, Botswana, Swaziland et Lesotho – sont susceptibles d'affronter directement les troupes des régimes blancs de l'Afrique méridionale. Il est significatif que leurs armées et leurs budgets militaires sont loin d'être parmi les plus importants du continent noir (en effet, ces trois derniers pays n'ont pas d'armée du tout). Il est vrai qu'au fur et à mesure qu'elle se développe, la guerre de libération nationale en Afrique australe exigera un soutien militaire de l'extérieur, mais ce soutien sera sous la forme d'armes légères et non pas d'armées. Il viendra nécessairement de l'extérieur, en transit et non pas de provenance africaine.

Cinquièmement, la croissance militaire et les fournitures d'armements peuvent être des éléments d'un conflit symbolique entre États, jouant le rôle d'un substitut du conflit direct. L'Amérique latine connaît beaucoup d'exemples de ce genre. En réalité, il est difficile de séparer le côté symbolique du côté dissuasif d'une rivalité militaire entre deux pays. Mais probablement, une certaine partie de la course aux armements entre l'Algérie et le Maroc, entre le Zaïre et le Congo, entre le Kenya et l'Ouganda, entre l'Éthiopie et la Somalie, ou peut-être de l'établissement du niveau de fournitures dans d'autres pays plus petits ressortent d'un conflit symbolique, une confrontation militaire sur le champ de parade plutôt que sur le champ de guerre. Si un tel conflit est préférable à celui qui entraîne une perte de vies humaines, il reste néanmoins onéreux.

Enfin, une armée peut se lancer dans un programme de fournitures militaires pour des raisons purement internes, en vue de préserver ou de changer un équilibre de forces politiques au sein du pays. Dans ce cas, la course aux armements serait interne, opposant l'armée à la marine, à l'armée de l'air ou aux autres forces paramilitaires ou d'ordre. Avec la moitié du continent sous régime militaire, la politique africaine est souvent engagée dans cette sorte d'équilibre. Les rivalités entre garde présidentielle et armée au Ghana sous Nkrumah, entre milice du parti et Armée nationale populaire en Algérie sous Ben Bella, entre armée et services spéciaux en Ouganda sous Obote, entre garde impériale et armée en Éthiopie sous Haïlé Sélassié, parmi beaucoup d'autres, entraînaient des petites courses aux armements à côté des joutes politiques. Puisque la « déception » qui suit une augmentation, puis une baisse, des fournitures militaires a été identifiée par des théories en sciences sociales de « *privation* » relative (Gurr) ou de la courbe « J » (Davies) comme une cause immédiate de coups d'État militaires, la course interne aux armements n'est pas simplement une vaine parade sans conséquences.

À ces six arguments pour se procurer des armes à l'étranger, il faut ajouter les raisons non moins classiques qui animent les fournisseurs d'armes, notamment la recherche d'avantages et d'alliés de la part des puissances rivales sur le plan global et le besoin des marchés d'armes pour rendre une industrie de défense nationale plus rentable. L'importance du marché étranger, et spécialement africain, pour l'industrie militaire française est bien connue, et l'attraction idéologique des mouvements de libération nationale pour l'Union soviétique leur crée une source sûre d'armements (et crée ainsi une source quelque peu moins sûre pour leurs rivaux nationalistes ou colonialistes dans les pays occidentaux). Le fait que ces fournisseurs se trouvent des deux côtés de la division idéologique suggère que, malgré des théories marxistes bien développées, l'enthousiasme des vendeurs d'armes n'est pas le produit du capitalisme ou de l'impérialisme mais de la concurrence et de l'équilibre international. Il y a des raisons puissantes, sinon valables, de vendre aussi bien que d'acheter, mais il y a aussi la possibilité de limiter des deux côtés.

II

Pour s'en tenir aux trois premières années de cette décennie, années pour lesquelles les statistiques (SIPRI) sont complètes, la France est de loin le plus grand fournisseur d'armes aux Africains. Entre 1970 et 1972, elle a vendu une moyenne annuelle de \$95,2 millions, soit 54% du total, à l'Afrique, principalement au Maghreb (\$59,9 millions) et à l'Afrique du Sud (\$27,3 millions). Les fournitures d'armes aux anciennes colonies françaises en Afrique noire ont été effectuées pendant la décennie précédente. Le deuxième fournisseur d'armes dans les années 1970 fut l'URSS, avec une moyenne annuelle pour 1970-72 de \$20,9 millions, soit 12%, sans compter les armements livrés directement ou indirectement aux mouvements de libération nationale, suivie par le Royaume-Uni, avec une moyenne annuelle de \$17,9 millions, soit 10%, et les États-Unis, avec

une moyenne annuelle de \$16,6 millions, soit 9,4%. Pour chaque période de 5 ans depuis 1960 le total s'élève et la participation de chaque fournisseur a aussi augmenté depuis 1974 ; le montant total a subi une hausse importante de même que la participation américaine comme en témoignent les ventes en Afrique orientale et centrale. Cependant, la plus grande croissance vient de la cinquième catégorie, « les autres », qui, collectivement, étaient le deuxième fournisseur d'armes à l'Afrique en 1970-72, avec une moyenne annuelle de \$25,4 millions, soit 14,4%, dont la plus grande partie en Afrique noire. Une partie de cette croissance est due au nombre accru d'États indépendants, à l'augmentation du prix d'armements de plus en plus complexes, et à l'inflation. Mais une autre partie est le résultat d'une demande en progression constante et d'une offre toujours prête.

Les pays qui achètent ces armes sont, en général, les plus riches, les plus grands et les plus développés. Le Maghreb et l'Afrique du Sud achètent beaucoup plus que l'Afrique noire, et le Nigeria davantage que le reste de l'Afrique occidentale. Il y a une correspondance générale entre le rang d'un pays classé selon son PNB total et son classement selon le budget militaire (il est important de noter que la variable indépendante n'est pas le PNB *per capita*, indice très approximatif du bien-être individuel, mais le PNB total, indice de la puissance de l'État). Comme facteur explicatif, cet élément est plus important que tout autre – telle rivalité africaine, distance de l'Afrique méridionale ou idéologie politique, – qui sont simplement des modificateurs d'une position de base.

L'Afrique risque donc de s'armer davantage, d'autant plus que certains États – Algérie, Nigeria, Maroc, Ghana, entre autres – ont entamé un processus de développement qui leur donnera la possibilité de devancer de loin les autres qui ont très peu de chances de « décoller ». Ce développement, à son tour, crée des conditions pour une rivalité et une course au leadership africain accentuées, renforçant ainsi les raisons d'État pour une course aux armements.

Les rapports entre ces deux groupes de pays – fournisseurs et acheteurs – ne sont pas simples. Tout d'abord, quoique tout besoin de trouver ses moyens de défense crée une situation de dépendance, c'est un signe de vigilance des gouvernements africains que la plupart d'entre eux ont cherché à diversifier leurs sources d'armes et d'éviter ainsi une dépendance trop marquée d'un seul pays fournisseur. Six pays de l'Afrique occidentale francophone et quatre de l'Afrique équatoriale, pour la plupart des petits pays, reçoivent presque toutes leurs armes de la France, et le Malawi de l'Angleterre, mais les autres pays ont généralement établi leur indépendance vis-à-vis de l'ancienne métropole quant à leur ravitaillement en armes. Quelques pays ont établi une autre dépendance – l'Éthiopie avec les É.-U. ; la Somalie, l'Algérie, et probablement le Congo avec l'URSS. Plus souvent, un pays acheteur concentrera ses importations d'une certaine arme d'un seul pays mais ira ailleurs pour l'achat d'une autre arme. Le Nigeria a acheté ses avions à réaction en Russie et ses chars en Angleterre ; le Maroc a trouvé ses chars en Russie, ses avions aux États-Unis, et ses bateaux en France. Mais les fournisseurs changent aussi avec la politique aussi bien intérieure qu'extérieure. Le Congo a reçu une aide militaire tantôt de la Russie, tantôt de la Chine,

selon les changements de la politique intérieure ; le Maroc et la Tunisie ont joué la France, les É.-U. et l'URSS l'un contre l'autre en matière de fournitures d'armes ; le Soudan, parmi d'autres, a tourné d'Ouest en Est pour ses armes après son deuxième coup d'État militaire. Les conclusions sont difficiles à établir dans une situation si changeante. Il est certain que la diversification des sources d'armes au lieu de dépendance vis-à-vis de l'ancienne métropole est une tendance générale, mais après cela une nouvelle dépendance ou un changement continuels sont des alternatives à une diversification bien équilibrée.

Cette diversification et la multiplicité des sources atténuent les conflits traduisant la guerre froide au plan africain. Les hostilités entre le Maroc et l'Algérie, entre l'Ouganda et la Tanzanie, entre le Dahomey et le Niger, pour n'en citer que quelques-unes, se déroulaient avec les armes de la même provenance des deux côtés. Mais il y a des exceptions : le conflit entre la Somalie, armée par l'URSS, et l'Éthiopie et, dans une moindre mesure, le Kenya, armés par les É.-U. et l'Angleterre ; celui entre le Congo, client de l'URSS et de la Chine, et le Zaïre, client des É.-U. ; ou celui entre le Mali, client de l'URSS, et la Haute-Volta, client des É.-U., ou encore entre le Kenya ou le Zaïre, aidés par les É.-U., et l'Ouganda ou l'Angola, aidés par la Russie. Dans chaque cas, le conflit avait des racines africaines et les différences entre les sources d'armes en étaient, en partie, le résultat.

Un des dangers de la diversification c'est qu'elle peut rendre des États surarmés, si des fournisseurs trop zélés réussissent à vendre des armements qu'un pays ne pourrait absorber. Tel fut le cas de certaines armes soviétiques au Ghana et en Somalie. On peut s'interroger sur la capacité de la Guinée à utiliser des chars lourds en 1959 ou des MIG en 1961, ou le besoin du Mali pour ces mêmes armements en 1963, ou l'utilité des MIG-21 en Ouganda en 1967... On sait toujours fort peu de choses sur les détails de la concurrence entre fournisseurs d'armes. On peut trouver des exemples de rivalité entre alliés dans les rapports France-Amérique à l'égard de la Guinée, du reste de l'ancienne AOF, et du Maghreb, où l'ancienne métropole a activement découragé des ventes américaines, avec succès seulement en AOF. Mais la concurrence des prix, de qualité, et des avantages politiques et autres entre les fournisseurs de l'Est et de l'Ouest n'est connue que par bruits et anecdotes, trop incertains pour compléter l'histoire.

Les rivalités entre pays acheteurs contribuent aussi au surarmement, et il y a des chiffres au-dessus de la moyenne qui ne s'expliquent que par ce fait. Le Congo, avec 5,3 militaires pour mille civils et un budget militaire de 6,1% de son PNB, veut se hisser au niveau du Zaïre ; la Somalie consacre 5% de son PNB pour une armée de 7,3 militaires pour mille civils afin de tenir tête à l'Éthiopie ; le Maroc et l'Algérie, chacun avec un budget militaire de 3,2% du PNB et une armée de plus de 3,5 militaires pour mille civils, s'arment chacun en fonction de l'autre. Dans deux de ces cas, et même en faisant une comparaison de l'approvisionnement de l'Afrique du Sud et de l'Afrique noire, il y a un certain parallélisme qui montre que les deux voisins de chaque paire se talonnent dans leurs achats jusqu'aux limites de leurs capacités de dépenses et d'absorption,

ou ils s'arrêtent pour un moment. On retrouve ce même trait dans l'utilisation de ces armes, dans les rares guerres entre États africains, car elles ont toutes été de courte durée et se sont terminées par l'épuisement militaire des adversaires. Une fois l'échec constaté, il est normalement possible pour des tiers de négocier un accord sur le *statu quo* mais les deux adversaires se lancent en même temps dans un programme de réarmement. Dans deux des cas les plus importants, l'Algérie et le Maroc, d'une part, et la Somalie et l'Éthiopie, de l'autre, la reprise de la guerre a été évitée jusqu'ici, quoique de justesse, et le conflit s'est limité à une rivalité symbolique d'armement et une âpre lutte politique et paramilitaire.

Des rivalités internes, finalement, ont contribué à des guerres civiles et des rébellions aussi bien qu'à l'armement concurrentiel des différentes branches des forces armées. Le processus de l'épuisement dans les diverses rébellions qui ont confronté les gouvernements africains a été plus lent mais, dans chaque cas, a produit le renversement du régime avant qu'un règlement à la fois militaire et diplomatique ait pu terminer le conflit. Au Nigeria pendant quatre ans, au Zaïre pendant cinq ans, et au Tchad, au Soudan et en Éthiopie pendant plus de dix ans, une rébellion soutenue de l'extérieur a entraîné de grosses dépenses militaires de la part du gouvernement et a, finalement, contribué à amener les militaires au pouvoir. Sauf peut-être dans la guerre du Biafra, les armes portatives étaient plus nécessaires que les armements lourds, à l'encontre des guerres entre États. Pour les rebelles, ce n'était pas toujours très facile de trouver même les armes légères nécessaires mais la nature de leur guerre leur permettait de la continuer même en périodes creuses. Dans la lutte nationaliste au Zimbabwe, tout comme ce qui s'est passé dans la guerre entre partis politiques en Angola, c'est avant tout une source continue d'armements qui décidera du résultat.

Il serait utile de continuer l'analyse d'une façon plus détaillée mais, malheureusement, les renseignements sur des commandes d'armes spécifiques ne sont pas disponibles pour ces dernières années.

Jusqu'ici la discussion a porté sur la fourniture d'armes classiques, mais il est utile de soulever aussi la question nucléaire. Il n'y a pas d'armes atomiques en Afrique et aucun pays n'a la capacité ou la prétention d'en produire ou de s'en procurer. L'Afrique du Sud a annoncé qu'elle aurait une capacité nucléaire trois ans après une décision de la créer, mais cette décision n'a toujours pas été prise. Quelques pays d'Afrique noire auraient parlé d'agir de la même façon. L'utilisation tactique des armes nucléaires en Afrique serait inefficace, mais comme élément de chantage nucléaire elle pourrait servir, à la fois contre l'Afrique du Sud avec ses concentrations de population blanche, et par l'Afrique du Sud dans ses rapports avec l'Occident. Qu'un personnage comme Idi Amin ou Kadafi se procure une bombe atomique est dans l'ordre du possible mais peu probable. De même, la fabrication d'une arme nucléaire par un État plus développé que les autres – notamment l'Afrique du Sud – est aussi concevable, surtout avec l'aide déjà reçue de l'Europe. L'Afrique du Sud, qui a des réacteurs, est censée travailler avec l'Allemagne fédérale dans ce sens, mais ces bruits de part et d'autre sont sans doute des éléments dans une campagne de dissuasion plutôt

qu'une image de la réalité. L'Afrique du Sud se trouve parfois citée parmi les États aptes à entrer dans le club nucléaire, et les États de l'OUA regardent cette possibilité avec effroi. Quoique la déclaration n'ait pas plus de force que la résolution de l'OUA sur les frontières et le règlement pacifique des conflits, l'Afrique a été proclamé à l'unanimité une zone non nucléaire par l'ONU, le 11 décembre 1975 (GAIR 3471 XXX), et il est dans l'intérêt unanime de s'y tenir.

III

Après avoir considéré sous divers aspects les ventes d'armes en Afrique, il convient de tirer quelques conclusions pour l'avenir.

On peut voir, d'abord, que selon presque tous les étalons de mesures, l'Afrique est peu armée. Il est vrai que depuis 1960 le continent a connu un afflux énorme d'armements comparé aux décennies précédentes mais ceci est le produit des nouvelles indépendances et le besoin de munir des nouvelles organisations de défense nationale. Les pays d'Afrique ont en moyenne un ou deux soldats par kilomètre de frontière, un niveau modique sur le plan mondial. Quoiqu'il arrive, l'Afrique n'aura pas une série de grandes armées.

Deuxièmement, sans nier cette dernière conclusion, l'importation d'armes, et avec elle le niveau des forces armées en Afrique, est certainement en croissance et ceci pour quatre raisons. En premier lieu, de petites rivalités internes et externes peuvent donner l'occasion d'acheter de nouvelles armes qui, par leur complexité et par l'inflation, seront de plus en plus chères. Deuxièmement, ces rivalités ont été renforcées par des rivalités de grandes puissances, surtout sur la rive indienne du continent. En troisième lieu, il est probable que dans les quinze ans à venir plusieurs États vont entrer dans une course au leadership africain qui entraînera des dépenses militaires beaucoup plus importantes. En quatrième lieu, le conflit en Afrique australe entraînera aussi des importations accrues, que cela soit directement justifié par le conflit ou non. Ce pronostic est le moins sûr des quatre, car le conflit méridional n'est pas militaire pour le moment, surtout dans le sens d'armements lourds. Il est violent en Rhodésie, mais sur le plan d'une guérilla, et il se peut que ce stade soit évité complètement en Afrique du Sud. Une guerre à l'algérienne dans les années quatre-vingts impliquera l'armement de l'Afrique, mais, par contre, une évolution politique en Namibie et au Zimbabwe, plus probable, réduira la pression militaire des deux côtés. La leçon est évidente.

Donc, troisièmement, il y a une possibilité réelle d'éviter des courses aux armes en Afrique qui est ouverte à la fois aux vendeurs et aux acheteurs. Parce que des solutions militaires à des problèmes réels entraîneront un cercle vicieux d'armements, il est dans l'intérêt africain de trouver des solutions politiques ; parce que des cycles d'armement entraîneraient une intervention accrue sans toutefois assurer une influence déterminante des puissances extérieures, il est également dans l'intérêt des pays fournisseurs de ralentir leur propre concurrence

d'offre. L'analyse précédente indique que cette limitation est possible mais qu'elle exige un choix politique délibéré. Évidemment, il n'est pas sans son prix, car pour tout pays fournisseur, mais surtout pour les industries d'armes de deuxième rang comme celle des pays européens, les achats africains sont tout de même importants et permettent en partie l'existence d'une industrie d'armement national. Aucune analyse ne peut annuler cet élément, mais les autres avantages déjà discutés peuvent au moins le contrebalancer.

BIBLIOGRAPHIE

- BELL, M. J. V., « Army & Nation in Sub-Saharan Africa », *Adelphi Papers* 21, août 1965.
- COLIN, S. Gray, « The Urge to Compete : Rationales for Arms Racing », *World Politics*, vol. XXVI, n° 2, janvier 1974, pp. 207-233.
- DAVIES, James C., « Toward a Theory of Revolution », *American Sociological Review* XXVII, 1962, n° 1, pp. 5-19.
- GELB, Leslie, « US-Soviet Stakes in Africa », *New York Times*, 8 juillet 1976.
- GERNOT, Köhler, « Une théorie structuro-dynamique des armements », *Études internationales*, vol. VII, n° 1, mars 1976, pp. 25-50.
- GURR, Ted, *Why Men Rebel*, Princetown University Press, 1970.
- HARKAVY, Robert, *The Arms Trade and International Systems*, Cambridge, Ballinger, 1975.
- JEUNE AFRIQUE, « Discret voyage et troublantes révélations », n° 771, 17 octobre 1975, p. 23.
- , « Marchands de canons : la ruée vers l'Afrique », n° 781, 26 décembre 1975, pp. 20-23.
- , « Un commerce en pleine expansion », n° 756, 4 juillet 1975, pp. 36-37.
- LEWIS, Frank, *The Arms Trade in International Relations*, New York, Praeger, 1969.
- LONDON INTERNATIONAL INSTITUTE OF STRATEGIC STUDIES, *Military Balance, 1975-1976*.
- SIVARD, Ruth Leger, WSME Publications, « Guns or Butter », dans *New York Times*, 7 mars 1976.
- STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE, *The Arms Trade with the Third World, 1973 ; idem, 1976*.
- SUTTON, John, KEMP, Geoffrey, « Arms to Developing Countries », *Adelphi Papers* 28, octobre 1966.
- ZARTMAN, I. William, *International Relations in the New Africa*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966.
- ZARTMAN, I. William, « The Foreign and Military Politics of African Boundary Problems », dans C. G. WIDSTRAND (ed.), *African Boundary Problems*, Stockholm, Alqvist & Wiksell, 1969.
- ZARTMAN, I. William, « Political and Social Futures », dans Catherin GWIN (ed.), *Africa in the 1980s*, McGraw-Hill, for Council on Foreign Relations, 1978.